

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 50194
Numéro SIREN : 401 774 567
Nom ou dénomination : A LA MANIERE DU SIEUR BIMONT

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2023 sous le numéro de dépôt 3904



951350194

3304

25105123

A LA MANIERE DU SIEUR BIMONT
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 22 rue Alfred Pierrard,
77670 ST MAMMES
401 774 567 RCS MELUN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 01 AVRIL 2023

L'an 2023,
Le 1er avril,
A 09 heures,

Monsieur Michel CHAUEAU,
demeurant 22 rue Alfred Pierrard, 77670 ST MAMMES,

Associé unique de la société A LA MANIERE DU SIEUR BIMONT,

En présence de Madame Garance CHAUEAU, Présidente non associée de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de Madame Garance CHAUEAU de son mandat de Présidente non associée à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Michel CHAUEAU
Né à Grondeville le 21 août 1962
De nationalité française
Demeurant 22 rue Alfred Pierrard, 77670 SAINT MAMMES

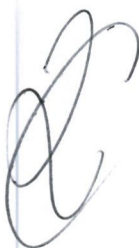
Monsieur Michel CHAUEAU accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Madame Garance CHAUVEAU
Présidente non associée



Monsieur Michel CHAUVEAU
Associé

